

Merci aux enfants de la classe de CM2 qui nous rappellent à quel point chacun perçoit son environnement avec un regard unique et différent.



COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Adresse 22, route de Reignier

Téléphone 04 50 25 51 87

E-mail Général mairie@arenthon.fr

Service urbanisme urbanisme@arenthon.fr

Site www.arenthon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi 9h - 11h30

Mardi 14h - 18h

Mercredi 8h30 - 11h30 | 14h - 17h

Jeudi 14h - 19h

HORAIRES DU SERVICE URBANISME

Lundi 9h - 11h30

Mardi 14h - 18h

Jeudi 14h - 18h

Le maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET SPORTS

04 50 25 51 83

jeunesse-sport@arenthon.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS (CCPR)

1, place Andrevetan
74800 La Roche Sur Foron
04 50 03 39 92

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi à Jeudi 8h - 12h | 13h30 - 17h30

Vendredi 8h - 12h | 13h30 - 17h

ASTREINTES EAU ET ASSAINISSEMENT

SERVICE EAU-ASSAINISSEMENT DE LA CCPR

Durant les heures de bureau

04 50 03 39 92

En dehors des horaires d'ouverture

04 26 83 43 70

SYNDICAT DES ROCAILLES-BELLECOMBE

04 50 95 71 63

Astreinte Assainissement Rocailles-Bellecombe

06 77 04 19 50

RETROUVEZ
L'ACTUALITÉ DE LA
COMMUNE SUR
FACEBOOK ET
WWW.ARENTON.FR



NUMÉROS D'URGENCE

Samu 15

Police 17

Pompiers 18

Urgence Européenne 112

Communication

Directeur de la Publication
Chantal Coudurier

Distribution
Conseil Municipal

Crédits Photos
Mairie d'Arenthon

Mise en Page
La commission Communication du Conseil
Municipal, avec le mécénat de 89/92 Agence de
communication

Impression
Imprimerie UBERTI-JOURDAN

Tirage
950 exemplaires

Carnet à idée - Disponible en mairie !

Le mot de Madame le Maire



Chers Arenthonnaises et Arenthonnais,

C'est, je l'espère, avec plaisir que vous allez retrouver votre bulletin municipal qui vous permet de suivre l'évolution des travaux, projets et actions menés par notre équipe, les différents services municipaux et nos associations.

Que s'est-il passé depuis notre dernier écho des îles ?

Rénovation et extension de l'école : L'équipe de maîtrise d'ouvrage a été choisie : l'architecte retenu est DMA ARCHITECTURES / M. Philippe DESPRES à Saint Julien en Genevois. Les différentes études techniques ont commencé et la commission travaille avec eux afin d'élaborer différents scénarios et phasages de travaux.

Tènement communal au centre village : Là encore, un choix a été fait concernant le promoteur : SANTEALP a été choisi pour la construction de trois bâtiments comprenant une douzaine de logements, une surface commerciale, et éventuellement des locaux pour accueillir des professionnels de santé. Le compromis de vente est en cours d'élaboration, et le projet sera ensuite affiné.

Route des crêts de Fessy : les travaux ont bien avancé et seront prochainement achevés, nous espérons qu'ils permettront de sécuriser ce secteur ; les régularisations foncières suite aux alignements avec les propriétés riveraines sont en cours de rédaction et seront finalisées à l'automne.

La mise en place des feux tricolores au centre du village, sera terminée, lorsque ce bulletin municipal sera distribué j'espère que leur mise en route aura eu lieu. Cette installation a été permise notamment grâce au financement du Département à hauteur de 80%.

Salle paroissiale : Comme vous le savez, grâce à l'association paroissiale la commune est à nouveau propriétaire de la « salle paroissiale ». Ce bâtiment a une histoire et une âme que l'on souhaite conserver.

Dans le même temps, Janet Frémeaux, longtemps Conseillère Municipale et responsable de la bibliothèque, malheureusement décédée le 8 août 2018, a fait don de ses biens à la Fondation de France à charge par elle d'exécuter ses volontés. Dans ses volontés elle a stipulé l'utilisation d'un montant important provenant de la vente de sa maison, au profit de la Commune d'Arenthon. Nous avons donc travaillé avec la Fondation de France afin d'utiliser au mieux ces fonds et respecter les volontés de Janet. Nous avons pensé que ce serait l'occasion pour la Commune de rénover cette salle paroissiale, aujourd'hui inutilisable car plus « aux normes »

Après discussions et débats le Conseil municipal a pris la décision de la transformer en une salle polyvalente qui permettrait d'accueillir le maximum d'activités culturelles, associatives, de spectacles etc. Elle serait possiblement utilisée par l'école et le Service enfance jeunesse pour les activités des enfants durant la journée. Un architecte a été choisi et nous travaillons actuellement avec lui sur le sujet et le chiffrage des travaux nécessaires.

Nous espérons ainsi que grâce aux générosités de l'Association paroissiale et de notre amie Janet Frémeaux, les Arenthonnais pourront retrouver l'usage de cette salle emblématique.

Enfin, nous devrions dans l'été, accueillir dans **la maison Alain Velluz** une pédicure/ podologue. Nous en sommes ravis, nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue, et une pleine réussite dans son activité.

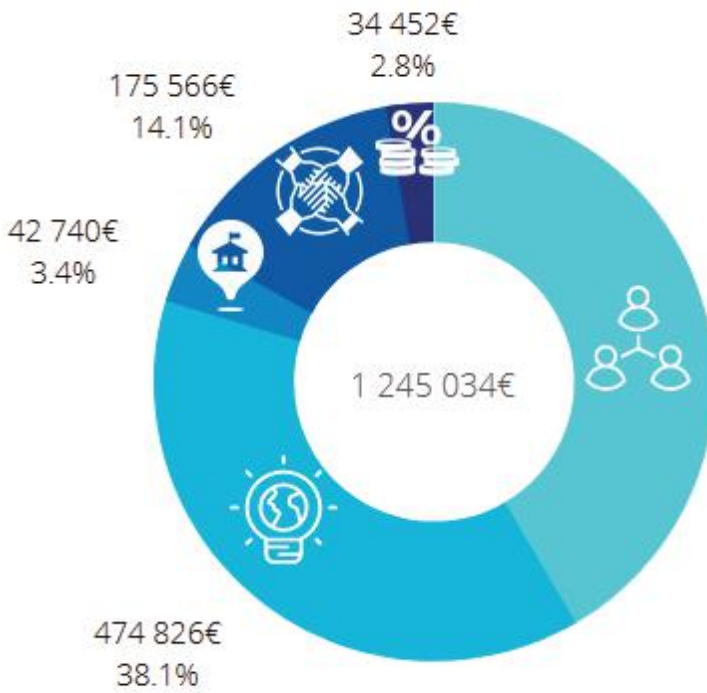
Comme à l'habitude, je vous laisserai découvrir les autres actualités au fur et à mesure de la lecture des pages de ce bulletin.

Je vous souhaite à tous un bel été,

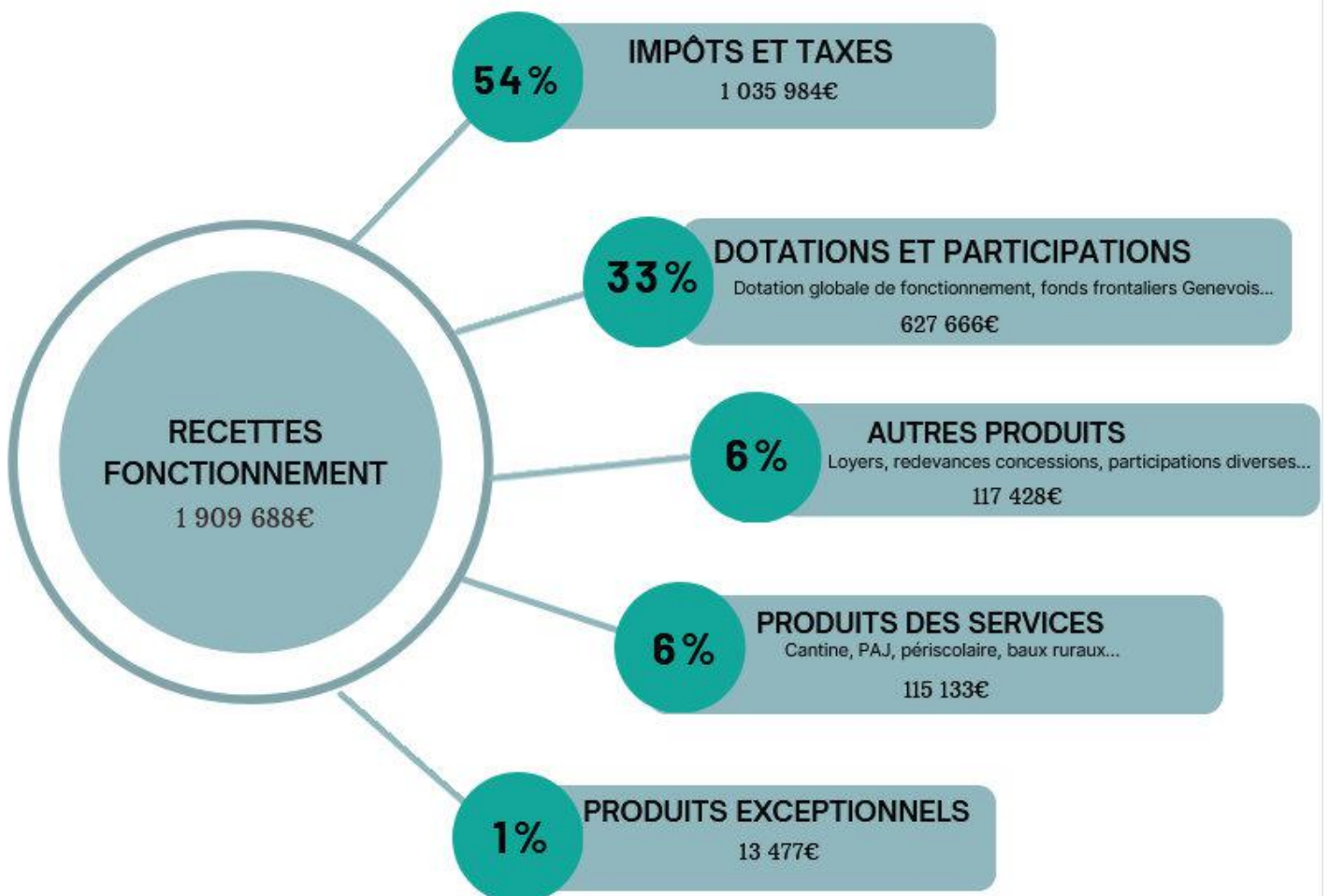
Chantal Coudurier, Maire



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



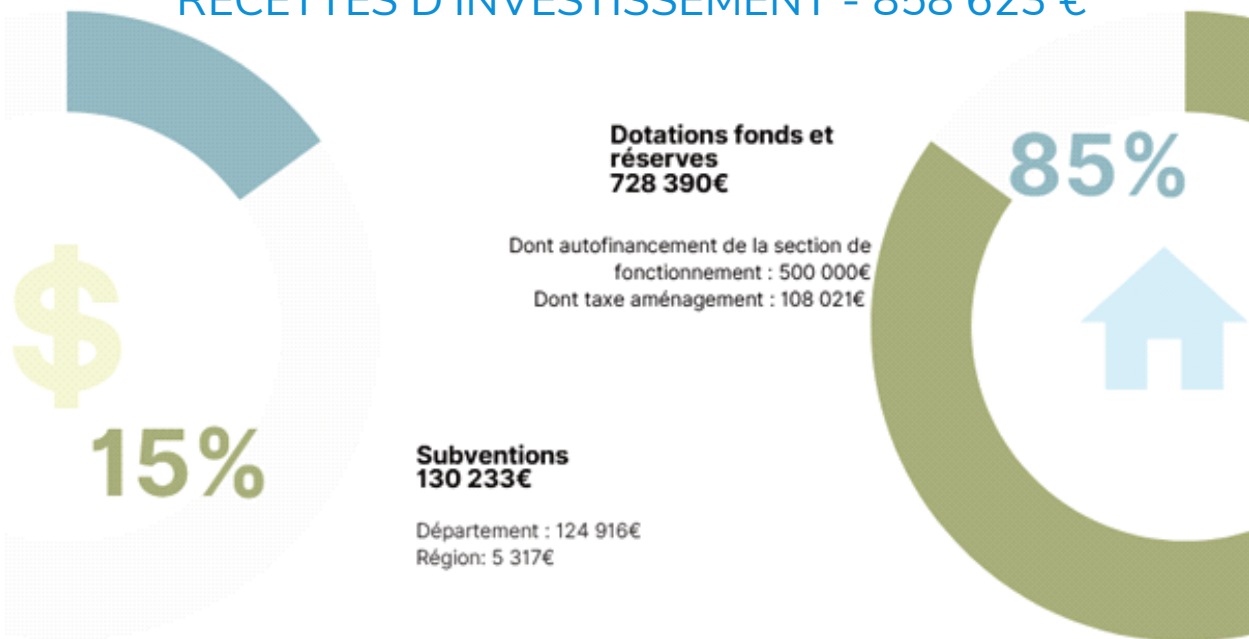
- Charges de personnel**
Traitements des agents, cotisations patronales
- Charges générales**
cantine, énergies, fournitures scolaires, assurances, réparations...
- Autres charges**
Indemnités et participations obligatoires, indemnités élus, SIVU nautiques, SDIS, démoustication, subventions aux associations
- Fonds de péréquation intercommunal et comunal**
- Intérêts des emprunts**



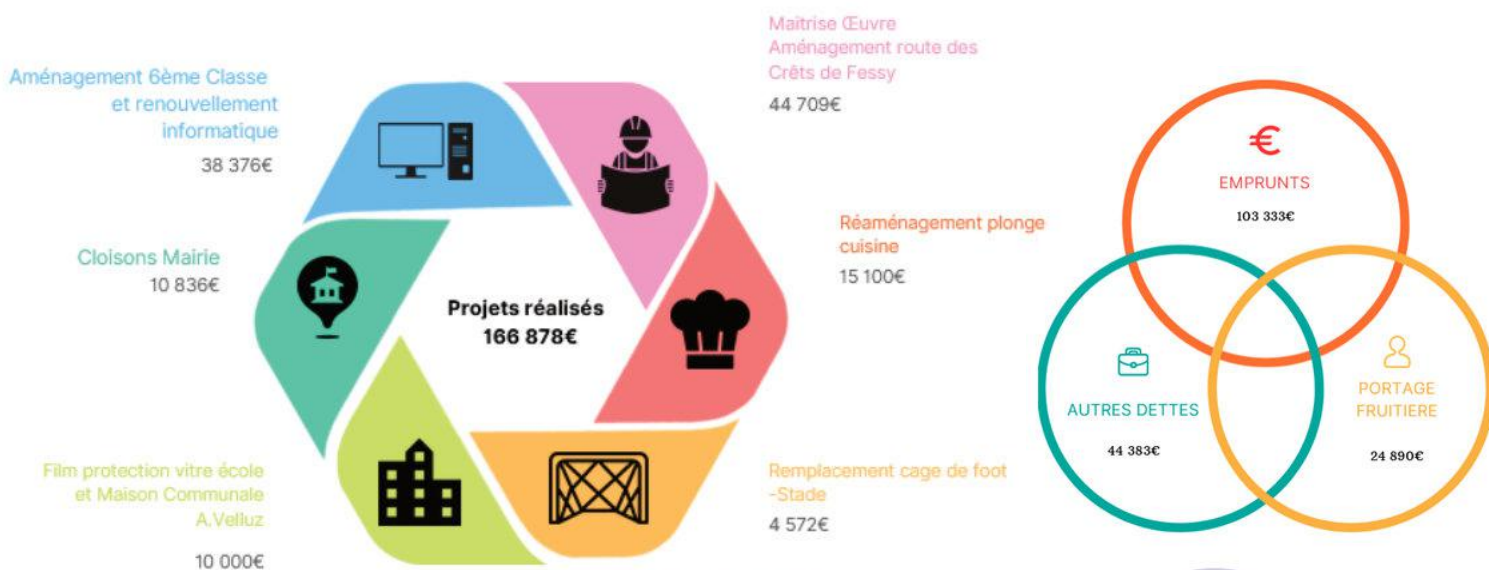


VIE COMMUNALE

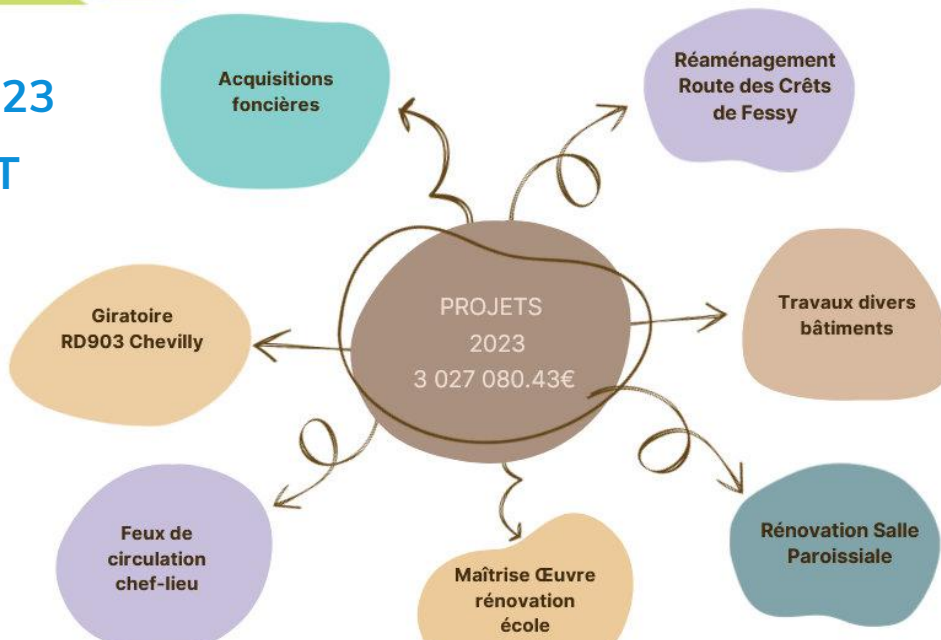
RECETTES D'INVESTISSEMENT - 858 623 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



PROSPECTIVE 2023 INVESTISSEMENT





CHANGEMENTS DANS L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

VIE COMMUNALE

En ce début d'année **Martine Lachavanne**, responsable de l'accueil du public à la mairie depuis 10 ans, a souhaité changer d'activité auprès d'une commune voisine à cette étape de sa carrière professionnelle.

Ses collègues, les élus se sont rejoints pour la remercier chaleureusement et vivement de tout le travail accompli avec professionnalisme, grande serviabilité et sympathie, tout au long de son parcours professionnel au sein de la commune d'Arenthon. Nous lui souhaitons bonne suite dans sa carrière et ses nouvelles fonctions.

Bonne route Martine.



La commune remercie très vivement et chaleureusement Michaël Bartolomé, responsable du service technique depuis 7 ans.

Michaël, merci pour les illuminations de Noël dont la réputation a largement dépassé notre village. Un grand merci également pour le fleurissement de notre commune tout au long de ces années.

Bon vent Michaël

Merci

BIENVENU

MATHILDE ROY POOR

Responsable du service technique

Formation & expériences passées

- 16 ans en restauration
- 8 mois en formation CAPA Paysagiste - Espace vert

Ses 3 missions principales à la Mairie d'Arenthon

- Entretien des espaces verts, la voirie et les bâtiments communaux
- Maintenir et préserver le cadre de vie d'Arenthon, en apportant une touche féminine
- Satisfaire les Arenthonnais

Ses passions

- Famille
- Animaux et nature
- Ski

BRUNO MENARD

Au service technique, pour

- Entretien des espaces verts, la voirie et les bâtiments communaux
- Maintenir et préserver le cadre de vie d'Arenthon



PAULINE HUMEZ

Agent d'accueil et d'état civil depuis le 12/12/2022

Formation & expériences passées

- BTS Assistante de gestion
- Chargée de clientèle en banque, secrétaire commerciale

Ses 3 missions principales à la Mairie d'Arenthon

- L'accueil physique et téléphonique des usagers
- L'Etat-Civil
- La gestion de la location des salles et du cimetière

Ses passions

- Les balades





VOIRIE

RÉNOVATION DE LA ROUTE DES CRÊTS DE FESSY

En cette fin avril la rénovation de la route des Crêts de Fessy s'est terminée. Il s'agit de la première route à chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) sur notre commune. Sur cette route les cyclistes sont prioritaires sur les voies tracées sur les côtés de la route. Les voitures se rabattent sur les voies vélos pour croiser d'autres voitures. Aussi les cyclistes peuvent continuer leur parcours à l'arrière des chicanes. Ces chicanes sont franchissables pour les véhicules agricoles ou les camions. A noter que certaines bordures ont été ajoutées à la demande de riverains qui ont financé ces ajouts.

Cette première CVCB s'inscrit dans une volonté d'adaptation des routes à l'usage du vélo, pour un meilleur accès à la vélo route V61, et au centre village depuis les hameaux de la Commune.



INSTALLATION DE FEUX TRICOLORES AU CENTRE VILLAGE

Des feux tricolores ont été installés afin d'améliorer la sécurité au centre village. Ces feux peuvent être déclenchés par un véhicule qui roule trop vite sur le CD19. Ils permettent la traversée du CD 19 par les piétons de manière plus sécurisée.





ÉCLAIRAGE PUBLIC - POURSUITE DE EXTINCTION 23H-5H

Le Conseil Municipal d'Arenthon souhaite poursuivre l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin pour réduire l'empreinte énergétique et la pollution lumineuse de la commune. Depuis 2019 l'éclairage public des routes secondaires de notre commune est éteint de 23h à 5h du matin. Seules les intersections restent allumées sur ces routes secondaires. Nous souhaitons poursuivre cette extinction de l'éclairage public sur la route de la RD 19. En effet sur cette route sont installés actuellement une centaine de lampadaires. Actuellement la luminosité de ces lampadaires est diminuée de 23h00 à 5h du matin. Nous proposons d'éteindre ces lampadaires, excepté au centre. Beaucoup de nos voisins, Scientrier, Saint Pierre en Faucigny, Amancy, etc. ont d'ores et déjà mis en place cette pratique.

Actuellement la commune consomme 41 000 kilowattheures, annuellement pour l'éclairage public uniquement. Notre objectif serait d'amoinrir notre facture annuelle de l'éclairage public d'environ 40 %.

L'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit présente de nombreux avantages pour l'environnement, la santé, la sécurité et les finances publiques.

Éteindre l'éclairage public, c'est :

- **Économiser l'énergie** et ainsi faire un pas vers la transition écologique en luttant contre le réchauffement climatique.
- **Réaliser des économies financières.** En France métropolitaine, l'éclairage public représente 42 % des consommations d'électricité d'une commune, soit 17 % des dépenses totales d'énergie. L'extinction de l'éclairage public pendant ces heures pourrait également avoir des avantages financiers pour la municipalité en réduisant les coûts de l'électricité et de l'entretien de l'éclairage public, libérant des ressources pour d'autres projets publics.
- **Réduire les troubles du sommeil** liés à la pollution lumineuse et amélioration de la qualité du sommeil.
- **Lutter contre les perturbations de la biodiversité nocturne.** Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.
- **Respecter la loi :** La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets. Parmi les principales, la loi

n°2009-967 du 3 août 2009 dite Grenelle 1, la loi n°2010-788 de juillet 2010, l'article L 538-1 du code de l'environnement ou encore le décret n°2011-831 du 12 juillet 2011.

Qu'en est-il de la sécurité ?

Dans toutes les communes où l'arrêt de l'éclairage sur une période de la nuit fut mis en place, la grande crainte des habitants était la sécurité.

Tous les chiffres montrent qu'il n'y a aucun lien entre éclairage et sécurité.

En effet, **80% des cambriolages ont lieu le jour**, 55% ont lieu entre 14h et 17h et **99% des délits nocturnes ont lieu dans des rues parfaitement éclairées.** (Données gendarmerie/compagnies d'assurance).

Côté sécurité routière, dans le cadre d'une signalisation réglementaire, de nombreuses expériences ont montré que l'extinction nocturne n'augmente pas le nombre d'accidents.

Au contraire, les automobilistes ont même tendance à réduire leur vitesse et aucune augmentation des délits n'a été observée.

Et aussi le 22 septembre 2023, la commune participe à l'évènement :

[La nuit est belle - Événement du Grand Genève](#)

Ce soir là la totalité de l'éclairage public sera éteint.



OPÉRATION VILLAGE PROPRE

Grand succès pour l'édition 2023 de l'opération « Village propre ».

Si la météo n'a pas permis aux écoliers de participer à l'opération village propre le vendredi 24 mars, les volontaires, individuels ou membres d'associations, sont venus nombreux ce Samedi 25 mars malgré une météo capricieuse.

Grâce à cette grande participation toutes les routes de la commune exceptée le CD 901, trop dangereux, ont pu être visitées pour retirer les déchets laissés le long de ces routes.

C'est avec grand plaisir que nous avons pu constater cette année une réduction des quantités de débris retrouvés en bord de route. C'est avec optimisme qu'il nous semble qu'une prise de conscience intervient actuellement. *Un grand Merci à tous, aux habitués et aux nouveaux participants.*

UN NOUVEAU PEUPLIER

Le majestueux peuplier qui a donné son nom au Chemin du peuplier était devenu dangereux. En effet le cœur de cet arbre, malade, fragilisait sa structure. Il a donc fallu se résigner à le couper. Pour se souvenir de ce magnifique arbre sa souche a été taillée pour en faire des places assises où vous pouvez aller vous reposer. De plus un nouveau peuplier a été planté au cœur de l'ancien. Nous souhaitons longue vie à ce nouveau peuplier et nous lui souhaitons de devenir aussi beau que son prédécesseur.



CHECKLIST DES BONS GESTES

VIE COMMUNALE

Pour limiter les nuisances du moustique-tigre



JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Gamelles d'animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin...



JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux...



JE COUVRE

de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux.
- Regards.
- Fûts divers...



JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux, arrosoirs, poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets...



JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte

- Déchets de chantier.
- Boîtes de conserve.
- Vieux pots de fleurs cassés...



J'ENTRETIENS

régulièrement pour éviter le développement des larves

- Piscines.
- Bassins.
- Bornes d'arrosage...

BONNES ASTUCES

- REMPLISSEZ VOS COUPELLES AVEC DU SABLE OU DES BILLES D'ARGILE.
- METTEZ DES POISSONS DANS VOS BASSINS D'AGRÉMENT, QUI CONSOMMERONT LES LARVES DE MOUSTIQUES-TIGRES.
- VENTILEZ POUR ÉLOIGNER LES MOUSTIQUES ADULTES.

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique





SUR LE TEMPS PÉRISCOLAIRE...

Au moment où vous lirez cet article, vous serez sûrement bien installés en train de siroter une boisson fraîche ! Pour vous rafraîchir davantage voici les aventures du service Enfance Jeunesse et Sport sur cette première partie de l'année.

Tout d'abord avec la **Restauration Scolaire** où son tour de France culinaire et culturel se poursuit. Les 120 enfants en moyenne accueillis chaque jour sur le temps méridien ont découvert les régions de la Savoie, du Nord et de l'Alsace à travers des plats traditionnels comme la tartiflette, la choucroute ou encore la tarte au sucre mais aussi de la musique, des costumes et bien sûr différents patois.

Sans oublier le menu Pizza ou encore le traditionnel Barbecue qui a eu lieu fin avril. Malheureusement le soleil n'était pas présent mais rassurez-vous les frites, la musique et la bonne humeur étaient bien au rendez-vous.

Ensuite place à nos accueils du soir avec l'**Accueil Périscolaire, les Ateliers Découvertes et l'École Municipale des Sports**.

Après s'être investi en fin d'année pour le Téléthon avec le service Enfance de Scientrier et pour Noël avec la fabrication des sablés pour nos aînés ainsi que le goûter de Noël, la trentaine d'enfants accueillis chaque soir s'est remis au jardinage ! Au programme désherbage, plantations, décoration et entretien du jardin grâce entre autres à la récupération de l'eau non consommée le midi.



Chaque soir des enfants de 6-11 ans participent également aux Ateliers Découvertes et à l'**École Municipale des Sports (EMS)**. Ces deux prestations sont très appréciées et les 12 places par soir et par activité sont vite prises d'assaut à l'ouverture des inscriptions.

Depuis le début d'année, les enfants ont pu participer à des cycles d'escalade, de jeux d'opposition et de psychomotricité, de rollers, de trail sous forme ludique, de rando VTT et de géocaching grâce aux éducateurs sportifs de l'EMS. Mais aussi à des cycles de mosaïque, de quilling, de dessin, de Pop Art, ou encore de création de tableau en galets grâce aux animatrices des Ateliers Découvertes.

Et pendant les vacances, que s'est-il passé ?

Durant les vacances de février, malgré un hiver assez doux et un enneigement moyen, les ados ont pu glisser un peu grâce à l'organisation d'un mini-séjour de 3 jours à Saint-Jorioz. Ce mini-séjour a été axé sur le ski de fond au domaine nordique des confins au Grand-Bornand.

Après tout ce sport, il a fallu reprendre quelques calories. Les ados ont donc chaussé les raquettes pour aller manger une fondue dans un village d'igloo au massif des Brasses.

Ils sont également allés déambuler dans les bois aux Gets vivre une expérience riche en émotion grâce au spectacle de son et lumière unique en Europe d'Alta Lumina ; mais aussi manger des crêpes, se dépenser à AirLoop (trampoline Park), jouer au bowling...

Durant les vacances de printemps, les ados ont participé à une journée intergénérationnelle en partenariat avec l'association « L'âge d'Or ». Les membres de





l'association nous ont honoré de leur venue et de leurs conseils, lors de la réalisation de succulents gâteaux au chocolat, que nous avons partagé ensemble lors du goûter. Ces vacances ont également été rythmées par de l'escalade à Arkose, du wakeboard au TNA d'Arenthon, d'une rando en VTT au plateau des Bornes, de la visite des Gorges du Fier, du château de Montrottier et de la visite du musée Olympique à Lausanne pour se mettre dans l'ambiance des JO de Paris 2024 et comprendre la genèse des Jeux.

Les ados ont aussi profité d'un atelier de cuisine italienne avec le chef Pietro Martone qui les a initié à la fabrication de pâtes fraîches maison.

Vous l'aurez compris, on aime allier la gastronomie et le sport au PAJ !

Et nos jeunes élus ?

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont également bien travaillé.

Cette année a été consacrée à la finalisation des projets initiés par les jeunes du précédent mandat et s'est clôturée par l'inauguration des projets réalisés fin mai avec la participation de l'ensemble des partenaires qui ont soutenu le CME depuis le début.



Les enfants ont été fiers de présenter et remercier la société EIFFAGE pour leurs différents dons, les élèves du Lycée Jeanne Antide pour leur aide dans l'organisation de l'inauguration, ainsi que nos conseillers départementaux M. Martial SADDIER et Madame Agnès GAY pour leur soutien depuis le début des projets.

Un grand merci également à M. Charles GONET qui a su être à l'écoute des volontés des enfants et construire de ses mains une magnifique boîte à livres personnalisée par nos jeunes élus et que vous pouvez retrouver aux abords du city-stade. Sans oublier les élus de la Commission École Jeunesse et Sport d'Arenthon et particulièrement Mme Amandine COLLOMB, M. Gaëtan VELLUZ et Mme Valérie GAUDERON pour leur soutien et leur

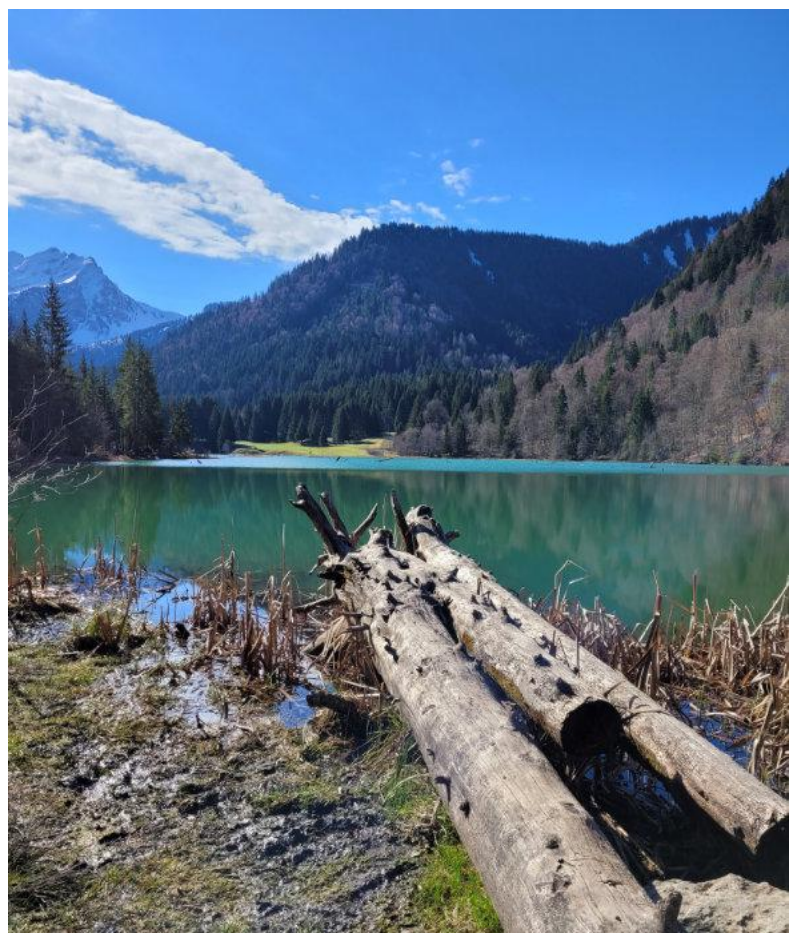
participation aux différentes réunions de nos jeunes.

N'oublions pas la chasse aux œufs qui a eu lieu le mercredi 05 avril dernier et qui a été un franc succès avec la participation d'environ 160 enfants répartis sur 3 parties, tout comme le succès de la collecte de matériels scolaires organisée en partenariat avec l'Association LES MARMOTTES 74.

Bref vous l'aurez compris, le service Enfance Jeunesse et Sport de la commune ne chôme pas et sa fréquentation est en constante augmentation. C'est pour cela que la mairie a décidé de créer un poste d'agent de restauration ainsi qu'un poste d'animateur périscolaire supplémentaire pour compléter l'équipe à la rentrée de septembre 2023.

En attendant voici les dates à retenir :

- **Semaine du 05 au 09 juin 2023** : Fin des ateliers découvertes
- **Vendredi 16 juin 2023** : fin des inscriptions au service Enfance Jeunesse Sport pour l'année 2023-2024
- **Semaine du 26 au 30 juin 2023** : Fin des activités de l'EMS
- **Courant juin 2023** : Organisation d'une journée sportive en partenariat avec l'école suivie de la fête du Périscolaire
- **Le vendredi 07 juillet 2023** : Pique-nique de fin d'année.



Devinette...???

Dans quel lieu à Arenthon peut-on... Éveiller ses sens et son imaginaire, se former au numérique, lire, écouter des histoires, se détendre, regarder des spectacles, rencontrer des auteurs, regarder des films, débattre, trouver et interroger l'information, participer à des ateliers, s'informer et se former, découvrir l'inattendu, stimuler son esprit critique, faire des rencontres, repartir avec des livres, consulter des ordinateurs mis à disposition, et tout cela gratuitement

???

À LA BIBLIOTHÈQUE BIEN SÛR !



AUX PAYS DES HISTOIRES !

Grâce aux fées couturières (les bénévoles), la bibliothécaire a pu proposer aux enfants de la crèche les Roudoudous et aux CP de l'école élémentaire Benoît Chamoux des séances d'animation avec des raconte-tapis...

Imaginez...

Le raconte-tapis est un grand tapis en tissu et en volume représentant le décor d'un conte ou d'une histoire. Dans ce décor, les personnages, eux-mêmes en volume, sont animés et mis en scène par les mains et les mots de l'adulte, avec comme fil conducteur, la lecture de l'album jeunesse auquel le raconte-tapis est associé.

Vers la lecture-plaisir...

La finalité de ces séances d'animation est le plaisir de lire. Le raconte-tapis est un pont entre l'enfant et le livre, un concept à portée pédagogique et ludique.

Quelle équipe...

C'est donc grâce aux talents des bénévoles couturières que plusieurs tapis à raconter ont vu le jour à la bibliothèque d'Arenthon pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

La bibliothèque a à son actif 15 bénévoles, toutes impliquées d'une façon ou d'une autre dans la vie de la bibliothèque.

Un grand bravo et merci pour leur travail !!
Plusieurs raconte-tapis sont en cours de fabrication, ils feront bientôt le plaisir des tous petits... et des plus grands !



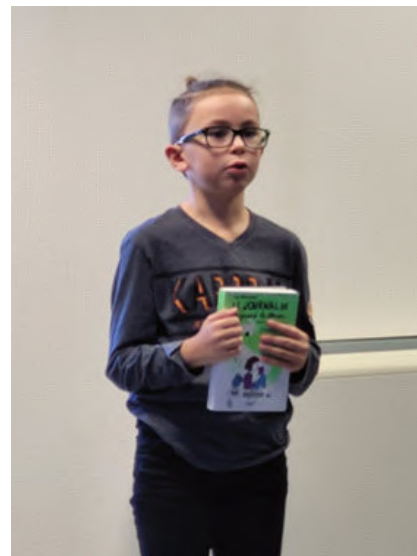
LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Pour la 6ème année, la Bibliothèque d'Arenthon a proposé à la classe de CM2 du village de participer au Concours des Petits Champions de la Lecture. 12 élèves se sont portés volontaires et pendant 3 mois, ils ont suivi des séances d'entraînement à la lecture à voix haute, encadrés par 4 bénévoles. Les enfants se sont ainsi bien préparés pour le 1er tour local du concours qui a eu lieu à la Maison des Associations le 21 janvier 2023. Chacun a lu un extrait d'une œuvre de littérature jeunesse de son choix devant familles et jurés, et ces lectures ont été très bien accueillies par le public.

Félicitations aux jeunes participants pour ces belles prestations !

Bravo à Lyam qui a été déclaré gagnant de ce 1er tour par le jury et a ensuite participé au concours départemental à Ville-en-Salaz.

Nous invitons les futurs élèves de CM2 motivés par la lecture à voix haute à venir nous rejoindre l'automne prochain pour une nouvelle aventure des Petits Champions 2024 !



EN CE MOMENT...

THÈME ESCAPADES ET VOYAGES EN FRANCE

Vous réfléchissez déjà à vos prochaines vacances ??

Alors passez à la bibliothèque et venez découvrir une sélection de nouveaux livres (guides touristiques, documentaires, ...) pour des idées de week-ends insolites, vos futures vacances en France ou pour dénicher des petits coins sympas ! Jusqu'à fin juin 2023.

PRIX ROSINE PERRIER

Le prix littéraire Rosine Perrier récompense une œuvre de fiction française ou de langue francophone (romans, récits, nouvelles) inscrite dans un territoire, l'enracinement nourrissant le travail d'écriture.

L'équipe de la bibliothèque vous invite à participer à l'élection du Prix Rosine Perrier 2023.

12 livres ont été sélectionnés et vous avez jusqu'à mi-septembre pour voter. Vous trouverez à la bibliothèque les livres ainsi que les bulletins de vote.

Au sein de la bibliothèque, un groupe de lecture se rencontre pour partager de beaux moments autour de ces lectures : n'hésitez à nous contacter pour y participer.

DES ANIMATIONS À VENIR

Nicole Giroud sera l'autrice invitée cette année à la bibliothèque. Elle écrit des romans, biographies romancées et nouvelles. Elle est de nationalité française et suisse et habite dans l'un de nos petits villages haut-savoyards. Elle nous présentera notamment ses derniers romans (L'envol du Sari et Par la fenêtre). Cette soirée est gratuite et ouverte à tous le vendredi 9 juin à 19h à la bibliothèque. A la fin de son intervention, un buffet sera offert par la Mairie et Nicole Giroud proposera ses livres à la vente.

SPECTACLE « BIB 'EN SCÈNE »

C'est LE spectacle gratuit de l'année tout public !

Notez la date sur vos agendas : le 29 septembre à 19h la compagnie La Poursuite vous jouera son spectacle « Quand les montagnes seront des îles » à la Maison des Associations.

ARRIVAGE MASSIF



Spécial ados
MANGA/BD



Demon Slayer
Deathnote
My Hero Acadamia
L'attaque des Titans
Fairytail...

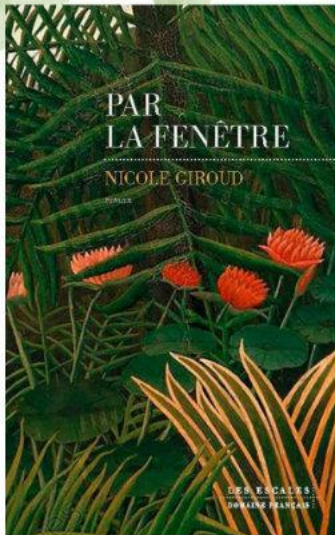


Maison des associations / 2^{ème} étage
Inscription gratuite sur place

Ouverture*
Lundi, Mercredi, Vendredi
16h30-18h45 et
Samedi 10h-11h30

*Vacances scolaires : Mercredi,
Vendredi 16h30-18h45
Fermeture en août.

Contact:
bibliotheque@arenthon.fr
04 50 07 62 57
Portail Internet
bibliotheque-arenthon.fr



Rencontre littéraire : Nicole Giroud

Vendredi 9 Juin

19h à la biblio
d'Arenthon

suivie d'une séance de dédicace et
d'un verre de l'amitié offert



"tous s'envolent en
pensées dans le
delta de
l'Amazonie"

renseignements : 04 50 07 62 57
bibliotheque@arenthon.fr



TÉLÉTHON

Les communes voisines Arenthon et Scientrier se sont une nouvelle fois unies pour organiser cet événement. Les associations des deux communes ont géré le repas dansant animé par "Les Zèph et Melting pot's" ainsi que le concours de belote qui a rassemblé 72 doublettes qui ont pu se régaler avec la fameuse soupe à l'oignon d'Isa offerte à tous. Une belle somme a été reversée à l'AFM-Téléthon 9300 euros pour aider dans la recherche médicale. Les organisateurs vous donnent rendez-vous l'année prochaine.

GOÛTER DE NOËL DES AÎNÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a invité le 15 décembre les Arenthonnais âgés de 75 ans et plus autour d'un délicieux goûter de Noël (bûches, tartes aux pommes).

Durant cet après-midi convivial, fait d'échanges et de retrouvailles, une longue file indienne d'enfants disciplinés et joyeux, est venue leur rendre visite pour chanter des chants de Noël. Fort de leur succès, un rappel a été demandé aux enfants afin de chanter, ensemble avec les anciens « Etoile des neiges ».

Madame le Maire Chantal Coudurier et Monsieur Jacques Verdel ont remercié cette jeunesse et leurs enseignantes, pour cette prestation soignée préparée avec cœur.

Des remerciements ont également été formulés à l'attention des enfants du Service Enfance Jeunesse d'Arenthon et leur responsable, pour leurs magnifiques bricolages colorés de Noël et les délicieux sablés confectionnés par leurs soins qui ornaient les tables et, qui ont ravi les aînés. Les anciens sont donc repartis les bras bien chargés avec aussi le cadeau offert par le

CCAS et la commune : une boîte en bambou floquée garnie de chocolats et une décoration de table de Noël ; ceux qui n'ont pu assister à ce goûter ont reçu leur cadeau à leur domicile, livré par un membre du CCAS, Mme le Maire ou un conseiller municipal. Les enfants nous ont quittés, fiers et contents, avec un sachet de friandises offert par le CCAS.

Au moment du départ, des trombes d'eau ont jailli ; elles n'ont pas pu enlever le sourire de chacun, ni gâché le souvenir de ce bel après-midi intergénérationnel.

Merci à tous. A l'année prochaine !





REPAS DES AÎNÉS

CCAS

En ce dimanche 23 avril, vous êtes venus nombreux, 78 personnes, au repas des aînés, pour se retrouver dans la bonne humeur. Les enfants du Conseil municipal des enfants sont venus soutenir l'équipe du CCAS pour une belle rencontre de générations. **Merci les enfants.**

Aussi Magalie, experte yodeleuse, est venue animer l'après midi de cette journée gourmande.



Suite à l'incendie de leur maison Claudine et Guy Burnier remercient sincèrement toutes les personnes qui ont participé à l'élan de solidarité et les ont soutenus dans cette épreuve.

Nous n'oublions pas les services de pompiers, de gendarmerie et la mairie pour leur précieuse intervention.

Merci à tous;

Claudine et Guy Burnier



VOUS ÊTES FRONTALIERS ?

Pensez à vous faire recenser à l'accueil de la Mairie (04 50 25 51 87)

Que vous soyez français, suisse, ou d'une autre nationalité européenne, grâce à la dotation du Canton de Genève, vous participerez ainsi au financement des Services et équipements de notre Commune.

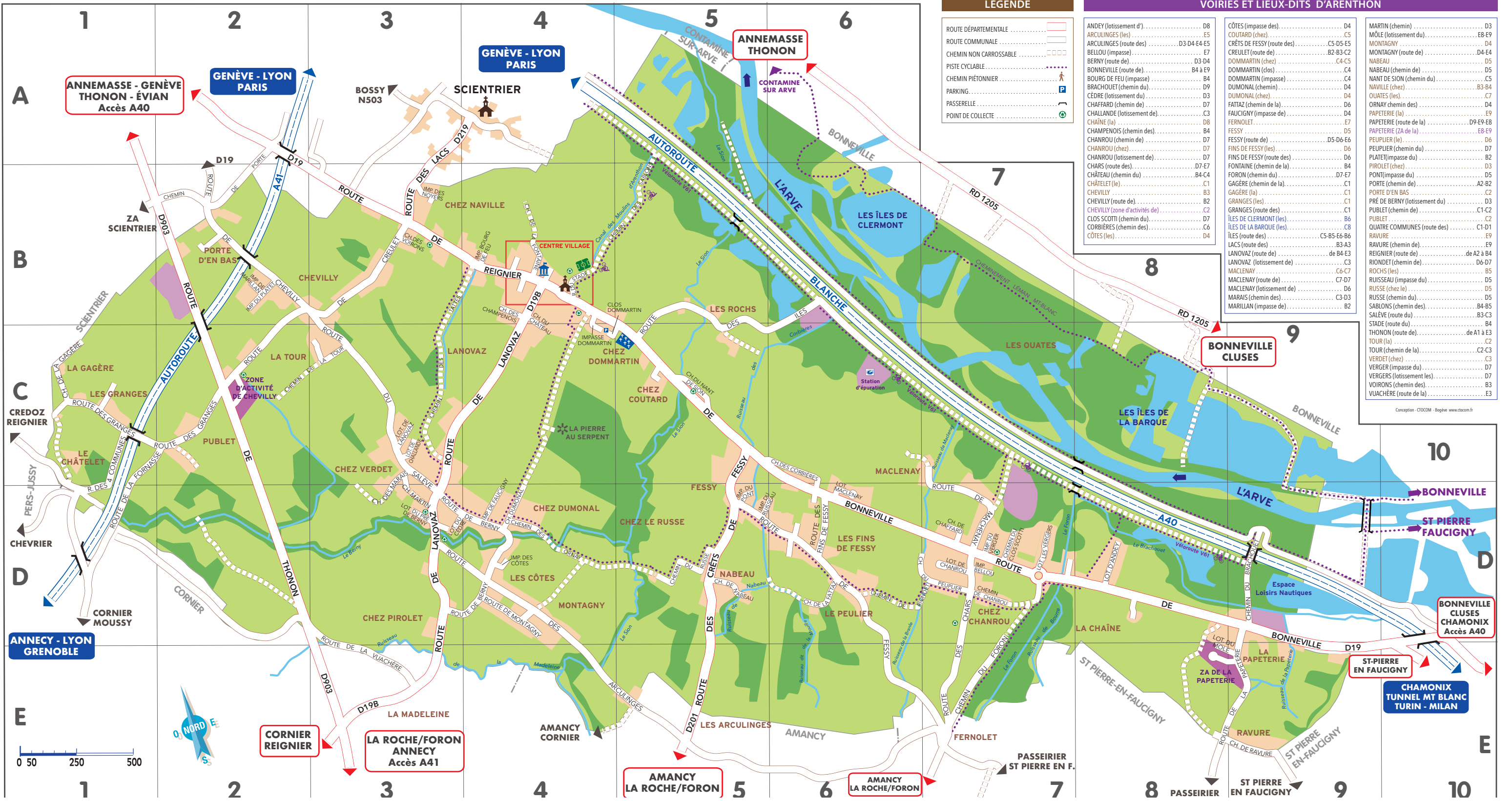
En effet une partie de l'impôt à la source qui vous est prélevé à Genève est reversé aux collectivités locales de Haute-Savoie.

Cette dotation est importante pour le budget de notre Commune.



BATIMENTS ET SERVICES

BIBLIOTHÈQUE	B4
CENTRE DE SECOURS	B4
CIMETIÈRE	C5
CITY STADE	B4
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	B4
ÉGLISE	B4
ÉPICERIE	B4
JARDINS PARTAGÉS	B4
JEUX ENFANTS	B4
LA PIERRE AU SERPENT	C4
MAIRIE	B4
MAISON DES ASSOCIATIONS	B4
MAISON MÉDICALE	B4
MICROCÉRÈCHE	B4
PÉRIODIQUE	B4
RESTAURANT	B4
SALLE PAROISSIALE	B4
SERVICES TECHNIQUES	B4
SKATE PARK	B4
STADE	B4
STATION D'ÉPURATION	C6
VESTIAIRES	B4

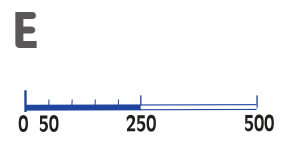


LÉGENDE

ROUTE DÉPARTEMENTALE
ROUTE COMMUNALE
CHEMIN NON CARROSSABLE
PISTE CYCLABLE
CHEMIN PIÉTONNIER
PARKING
PASSERELLE
POINT DE COLLECTE

VOIRIES ET LIEUX-DITS D'ARENTHON

ANDEY (lotissement d')	D8
ARCULINGES (les)	E5
ARCULINGES (route des)	D3-D4-E4-E5
BELLOU (impass)	E7
BERNY (route de)	D3-D4
BONNEVILLE (route de)	B4 à E9
BOURG DE FEU (impass)	B4
BRACHOUET (chemin du)	D9
CÈDRE (lotissement du)	D3
CHAFFARD (chemin de)	D7
CHALLANDE (lotissement de)	C3
CHAÎNE (la)	D8
CHAMPENOIS (chemin des)	D5
CHANROU (chemin de)	B4
CHANROU (chez)	D7
CHANROU (lotissement de)	D7
CHARS (route des)	D7-E7
CHÂTEAU (chemin du)	B4-C4
CHÂTELET (le)	C1
CHEVILLY (route de)	B3
CHEVILLY (zone d'activités de)	C2
CLOS SCOTTI (chemin du)	D7
CORBIÈRES (chemin des)	C6
CÔTES (les)	D4
CÔTES (impass des)	D4
COLTARD (chez)	C5
CRÈTS DE FESSY (route des)	C5-D5-E5
CREULET (route de)	B2-B3-C2
DOMMARTIN (chez)	C4-C5
DOMMARTIN (clos)	C4
DOMMARTIN (impass)	C4
DUMONAL (chemin)	D4
DUMONAL (chez)	D4
FATTAZ (chemin de la)	D6
FAUCIGNY (impass de)	D4
FERNOLET	E7
FESSY	D5
FESSY (route de)	D5-D6-E6
FINS DE FESSY (les)	D6
FINS DE FESSY (route des)	D6
FORTAINE (chemin de la)	B4
FORON (chemin du)	D7-E7
GAGÈRE (chemin de la)	C1
GAGÈRE (la)	C1
GRANGES (les)	C1
GRANGES (route des)	C1
ÎLES DE CLERMONT (les)	B6
ÎLES DE LA BARQUE (les)	C8
ÎLES (route des)	C5-B5-E6-B6
LACS (route des)	B3-A3
LANOVAZ (route de)	de B4-E3
LANOVAZ (lotissement de)	C3
MACLENAY	C6-C7
MACLENAY (route de)	C7-D7
MACLENAY (lotissement de)	D6
MARAILL (chemin des)	C3-D3
MARILLAN (impass de)	B2
MARTIN (chemin)	D3
MÔLE (lotissement du)	E8-E9
MONTAGNY	D4
MONTAGNY (route de)	D4-E4
NABEAU (chemin de)	D5
NANT DE SION (chemin du)	C5
NAVILLE (chez)	B3-B4
OUATES (les)	C7
ORNAY (chemin des)	D4
PAPETERIE (la)	E9
PAPETERIE (route de la)	D9-E9-E8
PAPETERIE (ZA de la)	E8-E9
PEUPLIER (le)	D6
PEUPLIER (chemin du)	D7
PLATET (impass du)	B2
PIROLET (chez)	D3
PONT (impass du)	D5
PORTE (chemin de)	A2-B2
PORTE D'EN BAS	D3
PRE DE BERNY (lotissement du)	C2
PUBLET (chemin de)	C1-C2
PUBLET	C2
QUATRE COMMUNES (route des)	C1-D1
RAVURE	E9
RAVURE (chemin de)	E9
REIGNIER (route de)	de A2 à B4
RIONDET (chemin de)	D6-D7
ROCHS (les)	B5
RUISSEAU (impass du)	D5
RUSSE (chez le)	D5
RUSSE (chemin du)	D5
SABLONS (chemin des)	B4-B5
SALÈVE (route du)	B3-C3
STADE (route du)	B4
THONON (route de)	de A1 à E3
TOUR (la)	C2
TOUR (chemin de la)	C2-C3
VERDET (chez)	C3
VERGER (impass du)	D7
VERGERS (lotissement les)	D7
VOIRONS (chemin des)	B3
VUACHÈRE (route de la)	E3





LA MARPA

CCAS

La MARPA Les Amarenthes a ouvert ses portes en avril dernier. Elle accueille déjà quelques résidents. L'équipe de la MARPA, composée de 4 agents polyvalents et d'une responsable, a pris possession des locaux afin de les aménager avant l'arrivée des premiers résidents. Nous accueillons actuellement 5 résidents avec une montée en charge progressive des admissions sur les mois à venir. L'équipe a pour missions d'accompagner les résidents dans le maintien à l'autonomie, d'assurer des temps d'animation



et des prestations

hôtelières. Par exemple, la cuisine est faite sur place par notre équipe.

La MARPA se veut être un lieu de vie centré sur le maintien dans l'autonomie des résidents, dans un cadre convivial et sécurisant. Notre projet d'établissement est en cours de co-construction avec les résidents, leurs proches, avec l'équipe et l'association gestionnaire. Il devra porter sur le maintien en bonne santé des résidents (prévention, promotion de la santé, activité physique ...) et le renforcement des liens sociaux et intergénérationnels. Dans ce contexte, nous avons déjà conventionné avec des acteurs sociaux, médico-sociaux (pôle gérontologie, ADMR, SADVA, ...) et sanitaires locaux (CHAL, infirmiers libéraux, ...) afin de permettre aux résidents un recours facilité aux soins, aux services sociaux et aux structures d'aides à domicile. D'autres partenariats sont en cours avec des associations et les écoles communales et toutes propositions de collaboration sont les bienvenues pour dynamiser la MARPA et porter un projet social adapté aux besoins réels des résidents.

Des portes ouvertes ont eu lieu les 27, 28 et 29 avril pour faire visiter au grand public et aux élus locaux la nouvelle MARPA. Ces journées ont eu un succès avec de nombreuses visites et des prises de contact.

Mme Claire Gonguet, responsable de la MARPA, coordonne les admissions et accompagne les futurs résidents dans les démarches administratives et logistiques. Elle reste à disposition pour informer les personnes intéressées par un logement, du lundi au vendredi, à contact@marpa-amarenthes.fr ou 07 48 90 74 19.

Nous sommes également présents sur la plateforme d'admission nationale (www.viatrajectoire.fr) permettant aux personnes intéressées, aux médecins traitants et aux travailleurs sociaux de faire une demande d'admission en ligne.

Je tiens à féliciter le dynamisme, la motivation et le professionnalisme de l'équipe professionnelle de la MARPA et de Mme Gonguet pour la réussite de ces premières semaines d'ouverture. Ce projet a été possible grâce aux différents financeurs : communes d'Arenthon et d'Amancy, le conseil départemental, la MSA, la CARSAT et France Avenir. Enfin, un grand merci aux bénévoles de l'association pour le travail effectué, la créativité et l'enthousiasme mobilisé durant ces 4 années pour monter ce projet.

Cédric SARREBOUBEE , Président association « Les Amarenthes »



**DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCEPTÉES**

ANTHOINE Michel	541, Route de Maclenay	Aménagement des combles avec montage lucarne, modification et création ouvertures
BRUNET Daniel	300, Route de Creulet	Détachement d'un lot à bâtir
CHARLES Edouard	135, Route de Chevilly	Panneaux photovoltaïques
COOPERATIVE JURA MONT BLANC	212, Route de Reignier	Remplacement des boisseaux, pont-bascule, démolition partielle du bâtiment existant et du bureau et réalisation d'un bloc bureau, agrandissement de la fosse
CREA Carmelo Jean	56, Impasse Dammartin	Pergola
DA MOUTA Emmanuelle DA MOUTA Cyril	1141, Route de Lanovaz	Pergola
DE OLIVEIRA Paulo	43, Clos Dommartin	Mur en gabion
DUNAND Serge	125, Route de Reignier	Changement d'une fenêtre en porte-fenêtre
Sas FRAGMENT	301, Route de Reignier	Détachement d'un lot à bâtir
Sarl FRANCE SOLAR	270, Route du Salève	Panneaux photovoltaïques
FRANCOIS Jonathan	170, Route de Montagny	Panneaux photovoltaïques
GACHET-PONNAZ Benoît et MERCIER Malika	35, Allée des Jardins du Château	Clôture+ mur de soutènement+ portail
HEMISSI Anis et HEMISSI Julie	Route de Lanovaz	Détachement d'un lot à bâtir
HOYAU Jean-Philippe	168, Route de Montagny	Panneaux photovoltaïques
IANCU Darius	37, Impasse de Marillan	Clôture
JAUNIN Max	Route de Lanovaz	Détachement d'un lot à bâtir
LOPES Eden	58, Impasse de Marillan	Clôture
SCI KENNEKX	61, Impasse de la Vieille Maison	Panneaux photovoltaïques
MARQUET Gérard	89, Route des Chars	Abri et mur de soutènement
MARTIN Pierre	270, Route de Montagny	Rénovation toiture, pose velux et bardage bois
MEILHAN Éric	705, Route de Fessy	Mur de clôture
MEYNET Fabrice	51, Route de Maclenay	Rénovation escalier extérieur
Sas MONTAGNE IMMOBILIER ET SERAPHIN IMMOBILIER	80, Impasse de la Fruitière	Clôture
MONTEL Jean-Luc	118, Chemin Dumonal	Changement des volets
Sarl NRGIE CONSEIL	2192, Route de Bonneville	Panneaux photovoltaïques
Sas PASSION IMMO	30, Chemin des Ornay	carport
Sas PASSION IMMO	30, Chemin des Ornay	Modification des façades et des ouvertures, isolation par l'extérieur
PESENTI Olivier	301, Route de Creulet	Fermeture terrasse+ terrasse
Sci R&L ENERGY	2369, Route de Bonneville	Panneaux photovoltaïques
RUSSOTTI Pascal	51, Chemin de Chaffard	Détachement d'un lot à bâtir
THERACE Steve	192, Chemin des Corbières	Modification des ouvertures
Sasu TOTAL ENERGIES ELECTRICITE et GAZ FR	221, Lotissementd d'Andey Le Cluz	Panneaux photovoltaïques

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCEPTÉS

BOEX Emeric	615, Route des Arculinges	Maison individuelle avec garage incorporé
CRAIGHERO Sandrine	Impasse des Noyers	Maison individuelle avec garage non fermé accolé
SCI LES CRETS DE FESSY	Route de Lanovaz	15 logements dont 3 en locatif social et 12 en accession
SCI LES HUTINS	1830, Route de Thonon	la reconstruction à l'identique d'un ancien bâtiment agricole démoli (poulailler)
SCI LOCABOX	Impasse des Noyers	Maison individuelle avec garage accolé + piscine enterrée
LOPES Eden	Impasse de Marillan	Maison individuelle avec un abri voitures non accolé
MASSON Christophe	Impasse des Noyers	Maison individuelle avec garage accolé
SCI MEDIGEA	Route de Bonneville	Maison médicale

PERMIS D'AMÉNAGER ACCEPTÉS

BOEX Pascal	Route de Montagny	Détachement d'un lot à bâtir
-------------	-------------------	------------------------------



RÉSUMÉS DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Ces résumés sont des extraits des comptes rendus originaux ; ils ne sont que partiels et ne rapportent pas par exemple les discussions menées lors des conseils. Ceux-ci sont disponibles à la Mairie ainsi que sur le site internet de la Commune d'Arenthon (www.Arenthon.fr).



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2022

Le Conseil Municipal (CM) décide, pour la période du premier novembre 2022 au 31 octobre 2023, de fixer le loyer principal mensuel de l'Auberge à 1543 €, décide de retenir l'entreprise suivante EIFFAGE Route Centre Est SAS située à Amancy relatif au réaménagement de la Route des Crêts de Fessy.

Commissions finances

Pour économiser l'énergie, la température des bâtiments communaux sera fixée à 19°C, la plage horaire d'éclairage extérieur sera réduite, et moins de bâtiments seront illuminés pour les fêtes de Noël. Mme Janet FREMEAUX, ancienne conseillère municipale décédée en 2018, a légué ses biens à la Fondation de France, et la Commune doit proposer un projet durable en sa mémoire. Le don sera utilisé pour financer un équipement polyvalent pour les activités sportives, musicales et culturelles, suite à une demande unanime.

Commission aménagement du village/patrimoine.

Trois architectes ont été retenus en vue de déposer une offre pour le projet de rénovation et de restructuration de l'école élémentaire Benoît Chamoux : Favre et Libes Architectes, DMA Architectures et Chassagne et Deletraz Architecture.

Commission travaux / bâtiments

Le grand peuplier situé au bord du Chemin du Peuplier va être coupé, en raison de son mauvais état et de la proximité avec les habitations. Une réflexion sera menée sur la plantation d'un nouveau peuplier à un autre endroit le long dudit chemin.

Commission voirie/ruissellement

La Commune est en attente de signature de la part du Département de la convention de voirie, d'entretien et de financement relative à la mise en place d'une signalisation par feux tricolores au centre village. Après réception de la convention signée, le devis de l'entreprise CHATEL sera validé.

Un courrier a été adressé au Président du Conseil départemental, en vue d'organiser une réunion relative au projet de jonction véloroute / RD19. En effet, le cabinet Profil Etudes attend le retour du département sur ce point de jonction pour avancer sur l'étude du réaménagement de la Route de la Papeterie et l'établissement du chiffrage. Au vu de son mauvais état, une demande de réfection de l'abribus situé à Chevilly va être adressée à la CCPR.

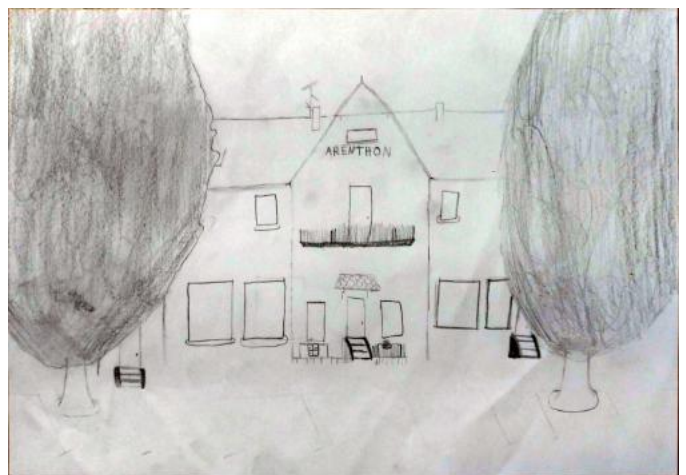
Commission environnement/agriculture/mobilité

Un point est fait sur les travaux réalisés sur plusieurs ponts par le Département : travaux de restauration des berges du Foron et du seuil du pont des Chars et travaux de continuité écologique aux ponts du Nant de Sion, permettant ainsi aux poissons de remonter la rivière.

Commission école / jeunesse / sports

Election, le 13 octobre, du CME composé de 5 CM1 et 5 CM2 : Quentin FAUCHEUX, Léo HURIEZ, Titouan HUSSON, Léa PIEDNOEL, Laetitia RAPHOZ, Nessa FAVARIO, Mélissa N'GUESSAN, Léona NOWAKOWSKI LOTS, Keren RASOLONDRAIBE, Meïly RICHARD.

Avant le début de la présente séance Les jeunes élus se sont vus remettre officiellement leur écharpe et ont énoncé les projets sur lesquels ils vont travailler durant leurs deux années de mandat.



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2022

Le CM, après délibération, à l'unanimité :

accepte d'acquiescer des parcelles correspondantes au solde du portage de l'EPF74 afin de réaliser une opération de logements aidés, dont le bâtiment a été dénommé « La Fruitière » ; **dit** que conformément aux conditions du portage, la vente sera régularisée par acte administratif au plus tard le 31 mai 2023, au prix de 263 238,36 € hors taxes; **dit** qu'il conviendra de rembourser la somme de **24 819,06 € HT** correspondant au solde de la vente (déduction faite des sommes déjà réglées, des subventions perçues et des loyers encaissés.



Commission aménagement du village/patrimoine

Une visite de l'école a été organisée avec les trois architectes retenus pour déposer une offre concernant le projet de rénovation / extension de l'école élémentaire Benoît Chamoux. Trois promoteurs (ASTER HABITAT, SANTEALP et AFTHONIA) ont été retenus pour la 2^{ème} phase de consultation relative au projet d'urbanisation du centre village. Un entretien avec chaque promoteur sera organisé par le CAUE et la Commission, afin d'échanger sur leur projet et leur offre.

Commission travaux/bâtiments

En raison de problème de sonde extérieure, le chauffage de la Maison des Associations ne fonctionne plus, sauf en marche forcée. L'intervention d'un technicien est prévue. Le manque de chauffage au sein de la Maison communale Alain Velluz semble résolu. L'intervention d'un technicien est toutefois prévue, afin de vérifier l'installation et les bons réglages du réseau de chauffage.

Commission voirie/ruissellement

Le cabinet PROFIL ETUDES a transmis l'étude de faisabilité et le premier chiffrage concernant le projet de réaménagement de la Route de la Papeterie. Il sera à affiner en fonction des résultats de l'étude géotechnique et de l'aménagement de la jonction entre la RD19 et la Route de la Papeterie, dans le cadre de l'aménagement du prolongement du tracé de la véloroute. La Commune est toujours en attente d'une réunion avec le Département, concernant le projet de jonction, empêchant donc d'avancer sur ce projet de prolongement de la véloroute.

Commission environnement/agriculture/mobilité

Une dalle pour le passage des tracteurs le long du Chemin des Tattes a été réalisée durant l'été.

Cinq nouvelles parcelles ont été créées au sein des jardins collectifs.

Commission école/jeunesse/sports

Les effectifs prévus pour la rentrée scolaire 2023 sont stables, mais la création d'une 7^{ème} classe pourrait être nécessaire en fonction de la livraison de nouveaux logements durant le courant de l'année.

Commission culture/bibliothèque

Les bénévoles travaillent actuellement avec les élèves de CM2 sur la préparation du concours des petits champions de la lecture.

La municipalité remercie les bénévoles pour leurs actions, leur disponibilité et leur investissement.

Commission vie associative/animation

Mme COLLOMB souhaite remercier toutes les associations venues aider, participer et soutenir l'organisation du Téléthon qui fût une belle réussite.

Commission communication/bien vivre ensemble

Des demandes de devis sont en cours pour l'installation d'un panneau digital d'informations au centre village.

Gestion du personnel

L'agent d'accueil et d'état civil Mme LACHAVANNE quittera la collectivité le 7 février 2023 .

CCPR

Le budget relatif à la gestion des déchets est déficitaire et une réflexion est en cours sur le financement de ce

service, dont une proposition de mise en place de la taxe (en remplacement de la redevance).

Syndicat des Rocailles et de Bellecombe (SRB)

Le SRB a inauguré le secteur de la Vallée verte nouvellement raccordé à la station d'épuration de Scientrier dont la capacité a été doublée afin de répondre au raccordement de ce secteur.

Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A)

Un point est fait sur les travaux de restauration hydromorphologique en cours le long de l'Arve.

Sujets et questions diverses

Au sujet du projet d'accélérateur de particules (CERN), les grandes lignes de la réunion organisée par la Préfecture concernant le nouveau projet d'anneau d'accélérateur de particules qui devrait voir le jour sur le Département sont présentées. Un tracé a été retenu et l'avant-projet est en cours d'étude de faisabilité.



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2023

Le CM, après délibération, à l'unanimité retient DMA ARCHITECTURES située à Neydens dans le cadre d'un marché de services relatif à la maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation, de restructuration et d'extension de l'école élémentaire Benoît Chamoux.

Une délibération N°2022-53 du 29 août 2023 précédente a été annulée et remplacée en raison d'une erreur matérielle. Pour rappel du projet : la municipalité souhaite dynamiser l'activité économique en vendant un lot comprenant plusieurs parcelles cadastrées pour un projet de boulangerie. La vente est conditionnée à ce que le bâtiment reste une boulangerie et que l'activité commerciale soit maintenue pendant 15 ans. M. Farid AIT-BALLA a présenté le projet et accepté les conditions. Tous les pouvoirs nécessaires ont été donnés à la Maire ou à son représentant pour signer les actes.

La commune d'Arenthon propose un « Espace Numérique Public » dans sa bibliothèque municipale pour garantir aux usagers l'accès gratuit à un internet sécurisé, fiable et continu.



Commission Aménagement du Village / Patrimoine

Une réunion de travail aura lieu pour sélectionner un promoteur pour le projet d'urbanisation du centre village.

Commission Travaux / Bâtiments

Un local à la Maison communale Alain Velluz est disponible pour des professionnels de santé. Des travaux ont été effectués pour réduire le coût énergétique du bâtiment de la Mairie.

Mme le Maire propose de définir un projet de requalification de la salle paroissiale en équipement public avec l'aide d'un architecte. Certains conseillers municipaux souhaitent intégrer la bibliothèque, tandis que d'autres veulent maintenir une salle multifonctions. La construction d'une salle d'activités est également discutée, mais elle pourrait être reportée. Mme le Maire va contacter des architectes et Savoie Biblio pour être accompagnée dans la définition de la destination de la salle paroissiale.

Mme le Maire présente la demande de l'ACCA pour un local avec chambre froide. Un projet d'extension de hangar technique est évoqué, mais les finances communales ne permettraient pas de le financer. Mme le Maire va rencontrer l'ACCA pour connaître leurs besoins.

Commission Culture / Associations / Bibliothèque

Débat sur la rénovation de la salle paroissiale en équipement public. Certains sont favorables à l'installation de la bibliothèque, d'autres souhaitent maintenir un projet de salle multifonctions.

Proposition de reporter la construction de la salle d'activités, mais la Maire estime que cela semble compliqué.

Proposition de prendre contact avec des architectes et Savoie Biblio pour définir la destination définitive de la salle paroissiale.

Commission Voiries / Ruissellement

Les travaux d'installation des feux de circulation au centre village devraient démarrer en février.

Mme le Maire a pris un arrêté interdisant la circulation des véhicules à moteur sur le pont de la Papeterie depuis novembre 2019. L'arrêté municipal n° 108/2022 du 27 décembre 2022 interdit désormais également la circulation des piétons, cavaliers et cycles de nuit pour favoriser le passage de la faune.

La Commission Sociale a organisé un goûter intergénérationnel pour les Aînés, avec la participation de plus de 75 seniors et près de 90 enfants.

La Commission Vie Associative/Animation a récolté 9300 € lors du Téléthon organisé en décembre 2022 par les Communes d'Arenthon et de Scientrier.

La Gestion du Personnel informe de l'embauche de Mme Pauline HUMEZ au poste d'agent d'accueil et d'état-civil et de la demande de mise en disponibilité de M. BARTOLOME à compter d'avril 2023.

Le SM3A annonce l'installation de piézomètres sur le site de la décharge RD14 afin d'évaluer le secteur avant de

poursuivre le projet d'enlèvement et de traitement de cette décharge.



CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2023

Le CM a approuvé l'instauration du forfait "mobilités durables" au bénéfice de tous les agents de la commune qui certifient utiliser un vélo (classique ou électrique) pour leurs trajets domicile-travail pendant un minimum de 30 jours par an, ainsi que pour ceux qui utilisent des services de mobilité partagée. Les montants du forfait seront modulés en fonction du nombre de jours d'utilisation d'un moyen de déplacement durable. Le Maire ou son représentant est autorisé à signer toutes les pièces administratives ou financières liées à cette décision, qui est inscrite au budget primitif.

La Commission Aménagement du Village / Patrimoine a proposé de retenir le promoteur SANTEALP pour le projet d'urbanisation du centre village avec la réalisation de logements et d'une surface commerciale. Le CM a voté en faveur de cette proposition avec 14 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions. Le dossier sera poursuivi par Mme le Maire qui préparera la délibération de cession du terrain communal. .

La Commission Travaux / Bâtiments a résolu le problème de chauffage à la Maison des Associations et a prévu une réunion privée du CM avec la Fondation de France concernant le projet de requalification et de rénovation de la salle paroissiale.

La Commission Voiries / Ruissellement

Les travaux de réaménagement et de sécurisation de la Route des Crêts de Fessy ont commencé, mais certains propriétaires tardent à donner leur accord. L'ARS a refusé la réalisation du passage souterrain à Saint-Pierre-en-Faucigny dans le cadre de la réalisation de la véloroute en raison de la proximité de la nappe phréatique. Cela devrait donc impacter le tracé de la véloroute et donc l'aménagement de la Route de la Papeterie sur Arenthon.

La Commission Environnement / Agriculture / Mobilité a mandaté l'entreprise SMTP pour établir un diagnostic du problème d'inondation du chemin rural situé à proximité du Brachouet. En cas de nouvelles inondations, un drain pourra être installé, sur proposition de l'entreprise SMTP. **La Commission Ecole/Jeunesse/Sports** a effectué deux journées de grève, ce qui a entraîné la fermeture des



services périscolaires, extrascolaires et de restauration scolaire.

La Commission Communication/Bien Vivre Ensemble a réfléchi au projet d'installation d'un panneau digital d'informations, avec l'objectif de bien l'intégrer au centre village.

Une discussion va être lancée entre la CCPR et le SRB concernant le projet d'extension du réseau d'assainissement sur la Route des Iles en 2024.

Le SM3A a lancé l'étude relative au projet d'enlèvement de la décharge RD14 et des démarches administratives de déclaration sont en cours.

Les tarifs pour la saison d'été 2023 du SIVU Nautique Espace Nautique des Foron vont augmenter, de même que la participation des communes pour la rénovation du centre nautique.

M. Dunand interroge Mme le Maire sur les cessions en cours concernant les projets de maison médicale et de boulangerie. Le permis de la maison médicale est en cours d'instruction, tandis que le plan de financement du projet de boulangerie est en attente de retour de M. AIT-BALLA.

M. Dunand souhaite organiser une réunion entre les communes d'Arenthon, Scientrier et le FCAS pour discuter des besoins du club en termes d'équipements et maintenir voire développer l'activité associative de cet acteur sportif local.



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2023

Le CM après délibération, à l'unanimité, approuve le protocole d'accord transactionnel entre la Crédit agricole des Savoie, la Commune d'Arenthon, Haute-Savoie Habitat et la société Immo 3, décide d'acquérir les parcelles cadastrées section A n°2182, 2192, 2208 et la quote-part de la parcelle 2183 situées au Lotissement Les Jardins du Château le long de la Route de Bonneville et appartenant à Haute-Savoie Habitat, pour 100 000 €, approuve la rétrocession des équipements propres de l'opération immobilière Les Jardins du Château au profit de la Commune d'Arenthon, lorsque ceux-ci seront achevés et réceptionnés.

Le CM autorise le stationnement du camion Lino Pizza sur la place de l'école, approuve le nouveau montant de la redevance d'occupation du domaine public.

Le CM à la majorité décide de vendre des parcelles cadastrées situées Route de Bonneville et Route de Lanovaz, d'une superficie totale de 3 026 m², au profit de la S.A.S. SANTEALP sous condition que le projet d'aménagement corresponde au cahier des charges, aux requêtes de la municipalité et au projet initial présenté par le promoteur, pour un prix de 400 000 €, indique que les frais d'acquisition seront à la charge de l'acquéreur, fixe le montant plafond du coût des fouilles archéologiques 100 000 € à la charge de la Commune € au-delà duquel elle abandonnera le projet d'aménagement et annulera la cession, et demande que cette condition suspensive soit intégrée dans l'acte de vente, impose que l'acquéreur conserve le cadre imposé par le cahier des charges prévoyant la réalisation d'un maximum de douze logements, des espaces collectifs, des commerces et locaux de service et un espace public.

Commission travaux/bâtiment

DMA Architectures a présenté les premières esquisses du projet de restructuration de l'école aux membres élus du comité technique le 3 avril.

Commission voiries/ruissellement

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la Route des Crêts de Fessy avancent, avec un petit retard de livraison prévu.

La municipalité est encore en attente de l'accord de M. Roland PIOUTAZ et de Mme Zahira MARIE pour les régularisations foncières à prévoir.

Il manquera la mise en route des feux par l'entreprise CHATEL qui sera faite très prochainement.

Commission environnement/agriculture/mobilité

Réflexion sur l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h, en vue d'amplifier cette démarche déjà appliquée depuis quelques années sur la Commune. La Commission propose l'utilisation de détecteurs de présence dans les zones animées et une signalétique routière adaptée. A la majorité, les membres du Conseil souhaitent ne pas éteindre le centre village pour éviter les possibles pannes de ces détecteurs. Une réunion sera fixée prochainement avec l'entreprises CHATEL et les membres des commissions Environnement et Voiries, afin de discuter de l'extinction secteur par secteur.

La Commune participera à la prochaine édition de « La nuit est belle » organisée le 22 septembre 2023 visant à sensibiliser à la pollution lumineuse.

Commission école/jeunesse/sports

Des stages vélo sont organisés à l'école, dans le cadre de la démarche « Génération Vélo », financés à 50 % par la collectivité et à 50 % par l'Etat. L'école a posé sa candidature pour le label « Génération 2024 » visant à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Une nouvelle date d'inauguration pour les réalisations du CME sera fixée en fonction des disponibilités des conseillers départementaux.



Commission sociale

La micro-crèche a été autorisée à augmenter ses effectifs à 12 places.

Les premiers résidents de la MARPA Les Amarenthes doivent arriver mi-avril.

Commission culture/ bibliothèque

Savoie Biblio propose le Plan de développement de la lecture publique 2022-2027 dont les nouveaux objectifs principaux sont d'accompagner les bibliothécaires dans le cadre de leurs missions et d'organisation d'évènements (expositions ou autres) et de développer les outils numériques au sein des bibliothèques.

CCPR

Un projet de relais petite enfance mutualisé à destination des assistantes maternelles et des familles est en cours d'étude.

Une étude est en cours sur la mise en place d'une police municipale mutualisée. La Ville de La Roche-sur-Foron recense actuellement les besoins, en vue d'une estimation des coûts d'augmentation des effectifs de la police municipale de La Roche-sur-Foron en cas de mise en place d'un service mutualisé pour les communes intéressées.

SM4CC

Une discussion est en cours avec le CHAL afin de proposer de nouveaux horaires plus adaptés aux horaires de fonctionnement du CHAL. La ligne B devrait être modifiée. La demande d'un arrêt aux Chars a été adressée et pourrait entrer également dans le cadre de ces discussions sur le devenir de la ligne B.

SIVU Espace nautique des Foron

Le projet de rénovation de l'espace nautique s'élevant à plus de 7,8 millions d'€ est à l'arrêt. Les Communes de La Roche-sur-Foron, Saint-Pierre-en-Faucigny et Reignier-Esery ont décidé de ne plus financer ce projet en raison des montants de participation communale trop élevés. Suite à cela, la Présidente du syndicat a démissionné de ses fonctions.

Sujets et questions divers

Le local anciennement occupé par l'infirmière au sein de la Maison communale Alain Velluz est toujours disponible. Les membres du CM valide le principe de maintenir une activité médicale avec l'installation de professionnels de santé reconnus par le Code de la santé publique.



VIE ASSOCIATIVE



Ecole Serbe et Association "9 Jugovica"

L'association "9 Jugovica" existe depuis plus de 15 ans. Cette association unit les Serbes de la région Haute-Savoie.

A l'initiative de l'association et avec l'autorisation complète et la confirmation du Ministère de l'Education de la République de Serbie, la première école serbe pour enfants d'origine serbe, mais nés en France a été ouverte. Plus de 60 élèves âgés de 6 à 15 ans, ont rejoins l'école pour but d'apprendre la langue, la cultures, la tradition et l'histoire de la Serbie. Les élèves sont dispersée en 3 groupes les samedis de 8h30 à 14h30, les cours sont tenus par un professeur de langue serbe Milic Jasmina, accrédité par le ministre de la République de Serbie.

NOVEMBRE 2021 :



DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

VOICI QUELQUES EVENEMENTS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2022-23:

- 11. novembre jour de L'armistice, visite au cimetière de Sallanches pour les guerriers serbes de la première guerre mondiale
- 7. janvier- Noël Serbe
- 27. janvier- Fête de Saint-Sava (fête de l'école)
- 8. mars- Journée de la femme
- 27.mars- le nettoyage de printemps à Arenthon
- 8.avril- Foire de printemps de Saint-Pierre de Faucigny
- 16. avril- Pâques Serbe
- 29 et 30. avril- sortie scolaire a Marseille
- 28. mai -le cross du printemps au stade de Bonneville
- 28. juin- le tournoi de foot au stade de Arenthon





Association des Parents d'Élèves D'Arenthon

Vous remercie pour le soutien!

Monsieur Farid Ait Baalla,
président de l'APE,
souhaite remercier
l'ensemble des bénévoles
qui se sont mobilisés
pour l'organisation
des manifestations.

Un Grand merci à la
Mairie et au Conseil Municipal d'Arenthon
pour leur aide précieuse.

Grâce aux bénéfices récoltés
lors de ses événements,
NOS ENFANTS
profitent d'activités
et de sorties ponctuant
leur année scolaire:
ski de fond, activités culturelles,
théâtre, stage de voile...



Merci pour eux!

VIE ASSOCIATIVE

SIX FER A CHEVAL



CHASSE AUX OEUFS



VENTE DE NOËL



THÉÂTRE



FÊTE DE L'ECOLE



BROCANTE



SALON DU LIVRE

PÊCHE

SKI

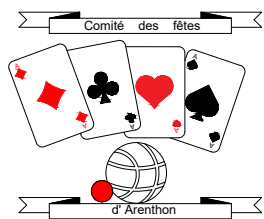
BELOTES...

VACHES EN PISTE

STAGE DE VOILE

COURSE





COMITÉ DES FÊTES

Le repas des aînés s'est déroulé au mois de Janvier autour d'une bonne galette, quelques chansons, des conversations distrayantes et des jeux drôles.

Voilà les fondamentaux pour passer un après midi entre amis organisé par le comité des fêtes! Sans oublier la soupe à l'oignon en fin de soirée.



Le samedi 22 Avril le RALLYE VTT d'Arenthon s'est déroulé sous un temps mitigé avec une vingtaine de questions, 20 Km de pédalage, une bonne ambiance, un barbecue.

Merci aux parents et aux enfants courageux, merci aux organisateurs du comité des Fêtes.





23^{ÈME} FOIRE DE LA R'BIOLLE

L'édition 2023 a eu lieu les 13 et 14 mai : le nouveau bourg de SCIENTRIER a pris des allures de fête le temps d'un week-end ; comme pour la première édition, en 1999, après les pluies diluviennes du samedi, le soleil s'est invité le dimanche.

Alors que le bœuf de 380kg venait d'être mis en broche pour la cuisson durant une quinzaine d'heures, le coup d'envoi a été donné lors du moment protocolaire, avec les mots d'accueil de Madame le Maire et du nouveau Président, Frédéric Rosset ; à cette occasion, les sponsors, les élus des communes environnantes, mais aussi toute l'équipe des bénévoles ont été vivement remerciés pour leur soutien, leur fidélité et leur dévouement.

Après la partie officielle, le chapiteau a été pris d'assaut et selon le langage de notre jeunesse : l'affiche et le fans'club de DJ MATAFAN avaient "fait le buzz" ! Sa musique déjantée, moderne et festive, a conquis les fêtards en faisant vibrer petits et grands, tout en rendant hommage aux pays de Savoie : "Trop stylé" !! Puis le DJ BRYAN du groupe MASTER'S ANIMATION a maintenu le public et l'ambiance disco, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Pendant ce temps là, le stand frites/saucisses et la buvette ne désemplissaient pas, et les R'Biollons se sont affairés sans relâche pour restaurer et désaltérer tout le monde !

La fête ne faisait que commencer... Quelques heures plus tard, tôt le dimanche matin, le village s'est réveillé dans une ambiance champêtre : au son des sonnailles, des meuglements de 160 bovins, des bêlements des moutons, des sabots des chevaux, des pétarades des 40 vieux tracteurs, de l'accordéon et des airs traditionnels savoyards du duo "L'ECHO DE L'ALPE" !!! Tout ce petit monde ainsi que les nombreux brocanteurs, commerçants, artisans, exposants divers ont pris leurs quartiers depuis l'aube ; après un début de journée relativement calme, des visiteurs des 4 coins du département et d'ailleurs ont pu se balader au gré de leurs envies.

Pendant que certains profitaient du soleil en dégustant les beignets de patates, frites/saucisses, crêpes autour d'un verre, sous le chapiteau, quelques 800 convives se régalaient avec le copieux repas "bœuf à la broche", et l'orchestre Jacky GUILLOUX, à travers sa musique alliant dynamisme et standards régionaux, a su fédérer tous les danseurs des environs durant tout l'après-midi.

Le moment phare de la journée était cette année le spectacle des cavaliers de MARADES RENCH, à l'occasion du concours de tri de bétail (vaches, veaux) avec les chevaux: un spectacle haut en couleur très apprécié par le public.

Les traditionnelles loteries : l'estimation du poids du petit cochon, et une belle cloche à l'effigie de La R'Biolle étaient également de la partie. Le petit cochon, tant convoité par les enfants, pesait 21,574kg, et l'heureuse gagnante qui l'avait estimé à 21,580kg n'a pas perdu de temps pour l'emmener à Cornier ; la cloche, elle, a élu domicile à Viuz-en-sallaz.

De nouveau, la R'Biolle 2023 a tenu toutes ses promesses : le Président Fred Rosset, qui vient tout juste de reprendre les rennes, affichait un large sourire le dimanche soir... et tous les R'Biollons étaient d'accord pour conclure : "Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin".

Cette aventure intercommunale qui a vu le jour en 1999, à l'initiative d'une "poignée de personnes", pour la plupart agriculteurs, et qui regroupe désormais 150 bénévoles de 9 à 82 ans reste un moment convivial, festif, ancré dans la culture locale; elle fait désormais partie du paysage d'ARENTHON/SCIENTRIER.

L'heure est venue de passer au bilan pour le comité et comme après chaque R'Biolle, de peaufiner les réglages pour éviter certaines erreurs ou certains problèmes, et s'efforcer de poursuivre ce qui a été mis en place.

LES NOUVEAUX BÉNÉVOLES SONT TOUJOURS ET PLUS QUE JAMAIS LES BIENVENUS !

"A l'an qu'vin", à Arenthon !





Rencontrons-nous lors d'une réunion, d'une balade ou d'une conférence. Nous sommes constamment à la recherche de nouvelles initiatives pour développer la protection de la biodiversité, de l'environnement et de notre territoire dans notre quotidien !

Sorties nature, rencontres, conférences, travaux sur le terrain, mobilité, gestion des déchets, préservation de l'eau... Ces sujets vous intéressent ?

REJOIGNEZ NOUS !

Contact natenv74@gmail.com

Site internet www.natenv74.fr

Facebook [Natenv74](https://www.facebook.com/Natenv74)

SORTIE NATURE

C'est une vingtaine de curieux de nature, le nez au vent, l'œil et l'oreille attentifs, qui se sont retrouvés sur la commune d'Arenthon ce samedi 18 mars.

Sous l'égide du groupe Biodiversité de "Nature et environnement en Pays Rochois", les animateurs de la sortie ont accompagné le groupe à la rencontre des milieux humides en bordure de l'Arve. Dans une atmosphère très conviviale, les participants ont pu apprécier la faune, la flore, et les spécificités d'un biotope d'une richesse insoupçonnée à deux pas de l'autoroute.

A l'heure où il est de bon ton d'aller toujours plus loin, toujours plus vite, c'est une autre démarche que propose NATENV avec ses sorties naturalistes. Fidèle à sa devise "penser global, agir local", l'association propose une exploration des milieux naturels proches. En effet, dans le contexte d'urbanisation galopante de notre vallée, il est plus que jamais nécessaire de prendre en compte la fragilité du patrimoine naturel. Il est ici question de mieux connaître pour

mieux protéger.

Ainsi, NATENV propose des rendez-vous réguliers à l'intention d'un large public curieux de nature. Des sujets particuliers sur la flore, la faune, la géologie, le patrimoine seront développés au cours d'itinéraires sélectionnés pour leurs richesses.

Le programme et les modalités d'inscription sont disponibles sur >> www.natenv74.fr/sorties-biodiversite-du-printemps/

PROCHAINE SORTIE

Biotope de moyenne montagne

SAMEDI 10 JUIN, À LA JOURNÉE

Vers la pointe de Miribel aux Brasses

CONFÉRENCE

« La Faune de la nuit » 20h

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Maison des associations
Précédé à 18h30 de l'Assemblée Générale



CC PAYS ROCHOIS

Au cours de ce dernier semestre, suite au retrait de M. M. Gaillard de ses délégations auprès du Pôle Métropolitain, du SM3A et du SM4CC, celui-ci a été remplacé par M. Eddy Etienne pour le Pôle Métropolitain, Mme N. Ranard au SM3A, Mme S. Pause auprès du SM4CC.

Une commission d'accessibilité est créée et composée de 18 membres. Sont inclus dans cette commission des élus, des représentants d'associations en priorité en lien avec le handicap, et aussi en lien avec le grand âge.

De nombreux changements ont eu lieu dans le domaine des Ressources humaines, changements de poste, nouveaux recrutements, création de postes, indemnités des heures supplémentaires, régime indemnitaire. La prime de fin d'année et le principe d'un chèque cadeau sont validés. Aussi le plan d'action « égalité professionnelle » et mis en place. La monétisation du compte épargne-temps (CTE) est validée. L'adhésion à la fourniture de titres restaurant est validée. La mise en œuvre du RIFSEEP est validée, avec les dispositifs IFSE et CIA.

Une commission d'indemnisation amiable à destination des entreprises du centre-ville de la Roche-sur-Foron a été créé, en raison de l'impact de travaux de réhabilitation des canalisations d'assainissement, d'eau pluviale et d'eau potable.

Le Conseil adopte le principe de reversement de 1% de la part communale de la taxe d'aménagement à la communauté de communes sur la base de la taxe d'aménagement perçue par les communes en 2023.

La CCPR a approuvé sa participation financière à la rénovation des écoles élémentaires et maternelles de Toisinges, sur la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny. Elle y contribuera à raison du coût d'un tiers des travaux, au prorata du nombre de classes de maternelle dans le groupe scolaire (plus précisément 100 % de la partie maternelle, 0% de la partie élémentaire, 50 % des parties communes, 0% du restaurant scolaire ; budget prévu pour 2023 : 1 710 000 €).

Depuis le 1er janvier 2022 la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) vient remplacer les fonctions de Regenero. Le HSRE (Haute-Savoie rénovation énergétique) piloté par le Département, gère cette plateforme. Les actions menées sur le territoire de la CCPR sont coordonnées par convention avec le HSRE.

Quelques points financiers : La taxe 2023 pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) s'élève pour la CCPR à 500 938 € ; Les taux d'imposition 2023 applicables par la CCPR ne sont pas modifiés par rapport à 2022.

Une convention d'aide aux entreprises est signée avec la Région Rhône-Alpes, seules les régions sont compétentes pour définir les régimes d'aides et leurs octrois. Cette convention est nécessaire en matière des aides à l'immobilier d'entreprise.

Le règlement d'aides aux agriculteurs impactés par le stationnement illicite des gens du voyage est approuvé (8€/are).

Une convention est approuvée avec l'association Innovales pour un soutien financier à l'incubateur ID Cube (20 000 € / an ; ex. soutien à l'entrepreneuriat social et solidaire, d'intérêt général). Par exemple, l'association d'entreprises « Dans la boucle Pays Rochois » a vu le jour en 2023, pour la mise en service et l'exploitation d'un composteur électro-mécanique (production locale d'un compost normé commerciable).

La CCPR adhère à la Société d'économie alpestre (SEA) pour contribuer à la facilitation de la gestion des alpages, de l'activité d'agropastorale (0,1 € / habitant soir 2 947 € pour la CCPR).

Le fonds Air Bois est renouvelé pour 2023-2025 (aide au remplacement d'appareils de chauffage non performants antérieurs à 2005).

Le programme local de l'habitat (PLH) est arrêté (taux de production de logements annuel, centralité vers la Roche sur Foron, types de logement, etc.).

Une convention pour le déploiement du compostage de proximité des biodéchets est approuvée entre la CCPR et l'Association « Composter & jardiner ensemble » pour la mise en place et le suivi de sites de compostage partagé publics et privés (montant de la subvention : 20 810 € pour la 1ère année).

Une convention avec l'association Atmo AuRa est approuvée pour un service de prêt aux citoyens de micro-capteurs pour la mesure de la qualité de l'air (sur 15 jours ; PM10, PM2,3, PM1 ; part de la CCPR : 3 500 €).

Une convention avec l'association « Initiative Faucigny Mont Blanc » qui a pour objectif le soutien à la création ou/et reprise d'entreprise, par l'allocation de prêts d'honneur par exemple (montant de la participation 0.20 €/habitant soit 5 894 € + 250 € par entreprise soutenue financièrement).

La CCPR acquiert un local commercial, avenue de la Gare, à la Roche sur Foron (432 000 €)



RETRAIT DE LA DÉCHARGE DITE RD 14 SITUÉE SUR LA COMMUNE D'ARENTHON

Le Syndicat mixte des abords et des affluents de l'Arve (SM3A) a décidé de faire retirer la décharge dite RD 14, RD pour rive droite de l'Arve. Elle se situe juste en amont de la RD 9 qui a été l'objet de travaux ces 2 dernières années. C'est un chantier estimé à 8 000 000 €, financés en grande partie par l'Etat, le Fonds vert, le Département, l'Agence de l'eau et le SM3A. L'Arve venant au contact de cette ancienne décharge, il est devenu nécessaire de la faire retirer.



LOCATION VÉLO à ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

proxi velo

Envie de tester un VAE ?
Proxi Vélo vous propose
une location à tarif
préférentiel pour 3 mois !



1

Réservez votre vélo par email :
contact@proxivelo.fr
(plus d'infos au 04.50.07.32.21)

2

Récupérez-le à l'un des points de retrait

3

Roulez !



Soutenu par



SALON DU BIEN-ÊTRE, DE LA BEAUTÉ ET DE L'ART.

En novembre dernier, des commerçants de la commune en collaboration avec l'association des parents d'élèves d'Arenthon ont invité à découvrir le salon du bien-être, de la beauté et de l'art, véritable marché convivial d'idées cadeaux qui a eu lieu à la salle des associations.

Ce salon a réuni de nombreux artisans (bijoux en verre filé au chalumeau et pâte polymère, créations en quilling, peinture sur porcelaine, poterie, maroquinerie en liège, créations papiers, calendriers et cartes postales), des thérapeutes (massages, graphothérapie, réflexologie, hypnose, aromathérapie, géobiologie, somatopathie, naturopathie, etc.) ainsi que des produits naturels majoritairement bios, tels que le miel, vinaigre, bougies, produits biologiques et écologiques d'entretien et corporels, savons, spiruline, confitures aux vertus, diverses tisanes.

Ce salon a lieu chaque année en novembre, pour cette année il aura lieu le week-end du 18 et 19 novembre 2023 (samedi après-midi et dimanche toute la journée).

Pour tous renseignements :

Elodie Girard : 09.75.88.27.92 ou contact@lesrecettesdemamielette.fr



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Nous donnons la parole aux entrepreneurs, autoentrepreneurs, de notre Commune afin de présenter les activités économiques de notre village. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez profiter de cette opportunité.

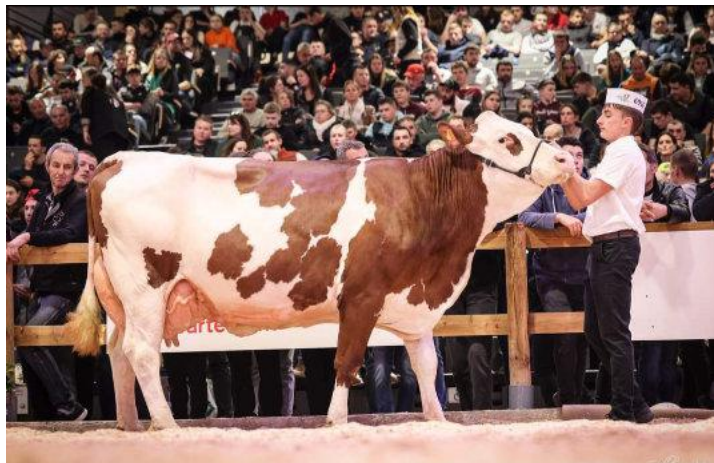


VACHES EN PISTE !

Du 30 mars au 2 avril 2023 le salon « Vaches en piste » s'est déroulé à la Roche-sur-Foron. Organisée par l'association d'éleveurs APMH c'est-à-dire « Abondance, Primholstein, Montbéliarde, Hérens », cette première manifestation a accueilli entre autres des concours nationaux de races bovines. Ce fut une belle réussite un grand bravo à tous les organisateurs.

Deux jeunes arenthonnais ont participé à l'un de ces concours, d'une part Loris Burnier, a présenté une vache montbéliarde du GAEC La Ferme de Fernollet et d'autre part Clément Chenal, a présenté une vache montbéliarde de Michel Ancrenaz, EARL Les Perillats.

La communauté de commune était présente à cette manifestation pour présenter notamment le plan alimentaire territorial (PAT) du pays rochois.



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS ROCHOIS (PAT DE LA CCPR)

Le Projet Alimentaire Territorial a pour objectif de porter une réflexion sur l'agriculture et l'alimentation. Il est élaboré de manière collective avec les acteurs du territoire, pour travailler sur des questions comme les circuits courts, l'installation des agriculteurs, la santé ou les repas dans les cantines par exemple. Le but ? Un diagnostic du territoire et la recherche de solutions pour répondre aux problématiques locales. Ces démarches prennent en compte l'alimentation dans son ensemble, de manière globale.

> ET SI ON ESSAYAIT LES PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON ?

Un des axes du projet alimentaire territorial est de développer l'agriculture de proximité pour pouvoir consommer en circuit court les produits locaux de nos agriculteurs et producteurs.

> LE PAT DU PAYS ROCHOIS

Afin de lancer la démarche du PAT, un diagnostic a été établi en 2022 sur le périmètre du Pays Rochois. A la suite de ce diagnostic, des réunions s'organisent avec les acteurs locaux de l'alimentation et de l'agriculture notamment, afin de réfléchir aux différents enjeux, objectifs et actions possibles à réaliser sur le territoire.

> QUELS SONT LES ENJEUX SUR LESQUELS LE PAT DU PAYS ROCHOIS VA SE CONCENTRER ? VOICI LES PRINCIPAUX ENJEUX SUR LESQUELS NOUS TRAVAILLONS DÉJÀ :

- l'adaptation au changement climatique et à la raréfaction des ressources;
- la pérennisation des exploitations par le renouvellement des générations et la transmission;
- la diversification de la production alimentaire sur le territoire;
- la pérennisation des modes de ventes existants en circuit-court;
- la diminution du gaspillage alimentaire;
- l'alimentation saine et accessible pour les foyers les plus modestes.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- 94 km² de territoire (Pays Rochois) dont 41% de surface agricole;
- 47% des agriculteurs du territoire sont en production de lait de vache, historiquement tournée vers cette unique activité;
- 10% des surfaces exploitées sont la propriété des exploitants.

NAISSANCES

Bienvenue à

Malo né le 18/10/2022, fils de Oriane MARCAULT et Ludovic ORTOLANO

Matteo né le 17/11/2022, fils de Fiona GIRASOLI et Sébastien BEAU

Ellie née le 07/12/2022, fille de Laura DUROT et Matthieu RABOUD

Lola née le 12/02/2023, fille de Julie MESSINEO et Adrien OLLU

Corenthin né le 15/03/2023, fils de Hélène GAUTIER et Eugénie HIVIN

Zoé née le 20/03/2023, fille de Claudine DUROCHER et Thomas BERTHELOT

Björn né le 01/04/2023, fils de DE TURCKHEIM Hermine et Adrien GUESDON

MARIAGES

Félicitation à

Violaine SCHLEWER et **Joanny BOUCHET** mariés le 14/01/2023

DÉCÈS

Une pensée pour les familles de :

Monsieur Michel BEAUVAL, décédé le 28/01/2023 à l'âge de 82 ans



La publication de ces informations d'état-civil a été préalablement autorisée par les familles.

Pour toute prochaine publication d'état-civil dans le bulletin municipal, nous vous invitons à remplir un formulaire d'autorisation de publication auprès du Secrétariat de la Mairie si vous souhaitez que paraisse l'avis d'état-civil, à défaut de quoi nous ne pourrions publier les prochaines naissances, mariages ou décès.

L'Agenda

Sur la Commune d'Arenthon et au-delà !

RENCONTRE Nicole Giroud

VENDREDI 9 JUIN

Bibliothèque

FÊTE DU FOOT

17 juin

Champ de Foire
Football club Arenthon-
Scientrier

FÊTE DE LA PÉRISCOLAIRE

JEUDI 29 JUIN 16H30

SALON BIEN- ÊTRE

18 & 19 NOVEMBRE

Maison des Associations

TÉLÉTHON

9 & 10 DÉCEMBRE

Communes de
Arenthon et Scientrier

VOGUE

18 au 20 AoÛT

BROCANTE

20 AoÛT

APE

CONCOURS DE PETANQUE

SAMEDI 26 AoÛT

Champs de foire
Comité des fêtes

CONCOURS DE BELOTE (20H)

Vendredi 13 Octobre

Vendredi 27 Octobre

Vendredi 17 Novembre

Vendredi 15 décembre
Repas à 19h

Maison des associations
Comité des fêtes

BiB 'en scène « Quand les montagnes seront des îles »

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

Maison des associations

OCTOBRE ROSE

SAMEDI 14 OCTOBRE

Les Fées roses du CHAL
Amancy, Arenthon,
Scientrier



CONFÉRENCE

« La Faune de la nuit »
20h

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Maison des associations
Précédé à 18h30 de
l'Assemblée Générale
Nature et Environnement
en Pays Rochois

